

Contribution CGT sur enjeux du tourisme social avec propositions

L'enjeu du temps libéré, de son contenu ne peut s'aborder en dehors de la lutte permanente pour les droits à l'emploi, à un salaire décent, à la retraite, la protection sociale, la démocratie culturelle contre la précarité et l'exclusion.

La crise a fait des ravages et continue d'en faire, les licenciements se poursuivent, la précarité explose et se conjugue avec des fins de mois difficiles. Les vacances sont donc forcément un des premiers sacrifices opérés.

Où en sommes-nous du droit aux vacances ?

Jusqu'à ces dernières années, le nombre de départs n'avait cessé de croître, le recul enregistré aujourd'hui est historique. Selon une étude de PROTOURISME d'avril 2011, c'est trois millions de personnes supplémentaires qui renonceraient à leurs vacances en 2011. Le budget vacances est en baisse de 7,2 %, de même que la durée moyenne du séjour. Dans les faits, notre société se structure en privant de congés, de non départ en vacances, 53 % de sa population.

Par ailleurs, le périmètre des entreprises, des droits des salariés, la réalité des comités d'entreprises ou organismes équivalents se sont profondément modifiés, affectant le modèle social solidaire français, en procédant à l'exclusion de plus en plus de salariés (baisse de la masse salariale et des contributions affectées aux activités sociales culturelles - majorité des entreprises de moins de 50 salariés non dotées d'un CE...).

Ces nouvelles données pèsent comme une chape de plomb sur notre projet social.

D'où notre ambition de conquérir des droits nouveaux, des CE pour tous, par de nouvelles expériences de mutualisations (inter CE - artisanat - garage - spectacle - etc.), à l'échelle professionnelle et territoriale.

Ce non départ en vacances constitue une exclusion de plus et doit être combattu comme tel. Le tourisme social est l'outil qui doit le permettre.

Le tourisme social, c'est quoi ?

S'appuyant sur la déclaration des droits de l'homme, la déclaration de Montréal de 1996 émanant du BITS énonce que le tourisme social est "faiseur" de société, qu'il est un facteur de puissance économique et de développement local, partenaires des programmes de développement mondial.

Rhône-Alpes : 2^{ème} région touristique de France, 151 millions de nuitées - 9,9 milliards d'euros de consommation touristique. 7 % du PIB régional - 200.000 salariés (près de 100.000 emplois directs et autant d'indirects) est aussi dotée d'un important patrimoine de Villages Vacances avec présence de nombreux acteurs du tourisme social.

Au-delà des réponses aux besoins sociaux qui fondent son existence, le tourisme social, particulièrement présent sur notre région, au travers des activités qu'il développe et des emplois qu'il génère constitue une activité économique à part entière.

Mais la situation de ses villages est préoccupante. De nombreuses fermetures sont à l'œuvre, ventes au privé, les besoins en rénovation et investissement sont importants et les financements pas au rendez-vous.

Alors que 75 % des rhônalpins ne passent pas de nuitées dans leur région, que nous assistons à la baisse de fréquentation des familles, des jeunes, que les accueils à l'enfance (classes de neige, classes vertes, colonies, etc.) disparaissent.

Comment "redorer le blason, d'un tourisme social, de proximité" pour répondre aux besoins de tous les rhônalpins ?

Au-delà de ces constats réels, la CGT a l'ambition de changer la donne et formule, à ce titre plusieurs propositions :

a) Le patrimoine

Pour le droit aux vacances et afin de répondre aux besoins et attentes des salariés et de leur famille, des privés d'emploi, des jeunes et des retraités, la maîtrise du patrimoine est une nécessité.

Un patrimoine social et mutualisé c'est la garantie pour le tourisme social de véritablement jouer son rôle de service au public dans la mixité sociale.

Pour nous ce dernier doit s'inscrire au cœur du tissu économique et social, en lien avec les collectivités territoriales en privilégiant l'emploi local.

Parce qu'il est d'utilité publique notre patrimoine a besoin d'être aidé pour garantir sa pérennité comme son développement.

Nos 5 villages de la région Rhône Alpes se fixent un double objectif :

- ✘ Permettre à tous nos concitoyens de découvrir la région à travers des vacances ayant du contenu et du sens pleinement inscrites dans la culture locale
- ✘ Etre à disposition des Rhône Alpins dans le cadre d'initiatives du type « 4 Saisons » pour répondre aux attentes, notamment des plus défavorisés.

Cela est possible car l'ensemble de nos villages sont copropriétés de CE, COS et CASC qui portent dans leur action les valeurs de solidarité, de rencontre et d'échange.

Par exemple, le village Les Ramayes aux 7 Laux Prapoutel est directement impliqué dans 2 festivals qui ont pour objectif de faire connaître la moyenne montagne, pas seulement à travers le ski.

Ce village qui va bientôt fêter ses 30 ans d'existence a besoin d'être rénové. Dans ce cadre, nous sommes en discussion avec le SIVOM des 7 Laux, la Communauté de Commune, le département. **Quel rôle peut jouer la Région pour rendre cohérente l'intervention de ces collectivités ?**

La rénovation a trois objectifs :

- ✘ Mise aux normes HQE d'une installation coûteuse en énergie
- ✘ Maintien de l'emploi par l'élargissement de la saison
- ✘ Mise à disposition de nos installations pour les vacances ou lors d'initiatives particulières

Autre exemple sur le village le Lac Bleu à St Bon Courchevel où le débat porte sur l'acquisition d'une installation à Courchevel aux pieds des pistes, car cette station ne doit pas être uniquement réservée aux nantis de la fortune, et la transformation du Lac Bleu en maison des saisonniers (Hébergement, lieu de rencontre...).

Ce projet pourrait être porté par la Région pour conjuguer nos forces et trouver les financements nécessaires.

Un projet qui conjugue vacances pour tous et réponses aux besoins des saisonniers.

C'est cela aussi les engagements du tourisme social. On peut retrouver cette logique sur nos trois autres villages et plus particulièrement à Chamonix où nous sommes aujourd'hui un des rares survivants du tourisme social dans cette station très élitiste.

Comme nous le disons, sans patrimoine social et mutualisé pas de tourisme social. Dans cette démarche comment conjuguer et rendre cohérents les efforts de tous ceux qui portent les mêmes valeurs pour que demain les vacances ne soient pas un luxe, hors de portée des couches populaires.

b) Le financement

En région Rhône-Alpes, les questions du financement sont travaillées avec les partenaires sociaux : mise en place du FRERA (Fonds pour l'emploi) en 2005, création d'un fonds régional à l'investissement industriel en 2011. Nous préconisons que le secteur du tourisme, en particulier le tourisme social qui rencontre de réelles difficultés financières, pourvoyeurs d'emplois, d'activités économiques, de pratiques sociales solidaires, puisse être appuyé par des dispositifs afin d'assurer son évolution, sa rénovation et son développement. La question de l'accès aux vacances pour tous, passe aussi par le maintien et le développement du patrimoine social. Il faut aussi envisager la convergence, la complémentarité des outils financiers, mais aussi de nouvelles formes de cofinancement (collectivité / CE).

Le soutien au tourisme social, aujourd'hui essentiellement orienté vers l'aide aux départs doit trouver un prolongement jusqu'à l'aide à la pierre en revalorisant très fortement le niveau des subventions.

Il ne peut y avoir de tourisme social sans aide". Deux formes d'aides complémentaires : l'aide à la personne et l'aide à la pierre.

La propriété est fondamentale pour le travailleur salarié et la mise en œuvre de sens, de contenus, de valeurs.

Aider la personne permet à des salariés, des familles de partir en vacances.

Aider la "pierre" permet le tourisme social.

L'aide à la "pierre" est indispensable par les **collectivités territoriales** : les communes, les départements, la région, l'Etat, le FEDER.

L'aide à la "pierre" régionale est d'autant plus indispensable que bien souvent, elle ouvre les portes aux autres subventions publiques.

Dans le passé, les **Comités d'Entreprises** ont aidé "la pierre". Actuellement nous sommes sur un désengagement des CE. Pourtant 38.000 CE en France → 11 milliards d'euros de dotations. (3.942 CE en Rhône-Alpes).

Il y a sûrement nécessité, voire impératif de relancer les CE sur l'aide à la "pierre" et de valoriser le partenariat avec la région : dans un concept de "coabondement" : des euros des CE = des euros des collectivités publiques.

Est-ce la bonne formule : gagnant - gagnant !!

Les besoins d'aide à la pierre que nous avons identifiés dans notre réseau, nécessitent des concrétisations rapides aux 7 Laux et Saint Bon Courchevel.

c) Des projets solidaires

Dans notre projet social "du droit aux vacances pour tous", de l'accès aux loisirs et à la culture, la CGT seule en 2008 avec neige pour tous, puis en partenariat avec l'UNAT, d'autres organisations syndicales et organisations caritatives, a développé depuis 2009 des journées week-end solidaires, à la montagne, en Ardèche, en Savoie auprès d'un lac pour l'année 2011. L'objectif est assez simple, permettre la mixité sociale salariés (CE), familles fragilisées, exclus (SP - ATD Quart Monde) pour découvrir solidairement les atouts de notre région touristique, en ayant accès à des initiatives culturelles et de loisirs, à des prix très modiques. La collectivité régionale a été un partenaire important dans ces réalisations.

Pour aller plus loin, nous proposons à la région de retenir **le projet "les 4 saisons du tourisme social" afin de créer durablement une impulsion pour agir sur le droit aux vacances**, le droit à la neige et aux loisirs des rhônalpins en leur faisant découvrir leur région.

Dans un objectif de développement durable humain, il est aussi question de diminuer le nombre de voitures (environnement -parkings) en développant une véritable politique de déplacements collectifs.

La mise en œuvre d'un tel projet nécessite de :

- ✘ Mettre en place un **large partenariat** rassemblant les institutionnels (conseil régional, conseils généraux, communes), les associations du tourisme social, les comités d'entreprise et organismes équivalents, les stations de ski, les parcs régionaux, les sites à vocation culturelle ou historique de la région, les transporteurs et les entreprises notamment celles qui sont soutenues économiquement par les institutionnels
- ✘ Donner une **dimension de solidarité** en associant les organismes de solidarité comme le secours populaire, le secours catholique, etc.
- ✘ Créer de la **mixité sociale** dans un droit aux vacances ouvert à tous : salariés, familles, retraités, jeunes, enfants, populations fragilisées.
- ✘ Lancer **une expérimentation** pouvant prendre la forme de 4 initiatives dans l'année :
 - ✓ L'hiver : une semaine découverte de la neige et de ses plaisirs en période creuse répartie en semaine pour les retraités, le mercredi pour les enfants, le week-end pour les familles.
 - ✓ Au printemps : la découverte d'un parc régional ou d'un site culturel ou historique.
 - ✓ L'été : une semaine de vacances dans une installation de tourisme social de la région avec prise en charge du transport.
 - ✓ A l'automne : la découverte d'un parc régional ou d'un site culturel ou historique.

Au-delà de la force de cette proposition, nous nous inscrivons pleinement dans sa mise en œuvre avec la contribution concrète de :

- ✓ Notre réseau ACL qui regroupe les sept associations adhérentes au réseau national ANCAV-TT couvrant tout le territoire de la région. Il propose des activités de tourisme social, culturelles et de loisirs dans le cadre d'un véritable projet d'éducation populaire. Elles sont des lieux alternatifs à la marchandisation, lieux de mise en commun des savoir-faire des moyens humains / matériels, lieux de valorisation du patrimoine touristique Notre réseau assure le lien avec les 850 CE et organismes assimilés adhérents, couvrant plusieurs centaines de milliers de salariés mais aussi 38.000 familles adhérentes au travers de la carte loisirs et 100.000 bénéficiaires et ayants droit.
- ✓ Notre patrimoine social, avec mise à disposition des installations (camping, etc..) et villages vacances gérés par notre réseau ANCAV-TT et nos partenaires (ULVF - Léo Lagrange - etc.) l'idée étant de privilégier "les lits chauds" aux "lits froids" et de travailler à l'amélioration des ratios d'occupation. Cette question relève autant de l'efficacité économique que sociale.

d) La sécurisation des parcours professionnels des saisonniers du tourisme

Quand il est question de mettre en adéquation la qualité de l'offre pour répondre aux besoins des rhônalpins, il faut aussi aborder la qualité des services avec des emplois qualifiés et sécurisés. Nous savons, que le tourisme, de part la saisonnalité est un secteur fortement précarisé dans toutes ses dimensions (contrats de travail - durée de l'emploi - logement - santé - transport - garanties sociales quasi inexistantes).

De nombreux acteurs, opérateurs portent des projets pour inverser ces réalités et les expérimentations se multiplient sur la mise en place de parcours / trajectoires sécurisés pour les saisonniers :

- ➔ L'insertion des jeunes avec la mise en place de parcours professionnalisant (CARED - contrats de professionnalisation) sur 15 mois alternant formation et emplois. Les employeurs du tourisme social ont fait la preuve de leur responsabilité sociale en accueillant / hébergeant les jeunes dans leurs villages vacances tout en leur assurant tutorat / formation / emploi par la mise en place de deux plateaux techniques de formation aux Issambres (ANCAV-TT), Sainte-Croix (Léo Lagrange). L'opérateur de ce projet étant JEMRA, c'est déjà plusieurs dizaines de jeunes qui ont accédé à ce parcours.

→ Dans la problématique de vivre et travailler au pays, divers acteurs de territoires (Elus cantons - CTEF - CIBC Savoie - partenaires sociaux - UL CGT Maurienne - etc.) ont su s'associer pour développer des actions dans le Massif des Bauges, la Vallée des Belleville qui répondent concrètement au besoin du développement local et la pluriactivité, assurant aux saisonniers un emploi et une rémunération tout au long de l'année.

Nous considérons que ces démarches et actions concrètes sont à poursuivre, avec l'implication de la région.

Nous proposons qu'ensemble nous **nous fixions l'ambition de former, qualifier, inclure dans l'emploi durable, 700 à 800 jeunes par an et de repenser une économie hivernale dans le cadre d'un projet de territoire et de gouvernance THE (des Territoires - des Hommes - et des Entreprises) et d'y mettre les moyens.**

Sachant que le plan saisonnalité tourisme a bénéficié entre mars 2006 et avril 2010 de plus de 8,5 millions d'euros, sans compter les 16 contrats de stations à 800.000 euros chacun (abondés d'autant par l'Etat et l'Europe). On peut espérer une mobilisation et une réorientation en faveur de l'emploi, du développement territorial, du dialogue social, des installations, pour une meilleure efficacité économique et sociale.

e) La maison commune

Nous souhaitons aussi affirmer notre volonté de jouer un rôle dans le **rassemblement de tous les acteurs du tourisme social** : mutualisation, coordination, partenariats, complémentarité, offres-besoins, solidarités - valeurs, sont les enjeux de notre option **de construire "la maison commune du tourisme social, maison des vacances pour tous"**.

Les accords et déclarations de partenariats se multiplient : ANCAV-TT avec CEZAM, entre les organisations syndicales et l'UNAT, ce sont des points d'appui.

Nous souhaitons engager cette réflexion avec la collectivité et l'ensemble des partenaires du tourisme social, pour travailler à un accord cadre de partenariat.

C'est pourquoi nous proposons à la collectivité, la mise en place d'un comité stratégique du tourisme sous son autorité pour :

- Définir les priorités du tourisme social de la région.
- Favoriser les convergences, les mutualisations, développer les partenariats, les réseaux.
- Travailler l'efficacité de l'intervention publique par une démarche de contractualisation, d'incitation, d'engagements. Ce qui nécessite de mettre en place des indicateurs - critères - mises sous conditionnalité...

Sachant que la collectivité doit prendre délibération en juillet 2011 sur le tourisme Rhône-Alpes, cette note n'a d'autres ambitions que d'être contributive, afin que les choix opérés et les politiques publiques décidées soient le plus possible en adéquation avec les réalités économiques, sociales et les besoins.